MANUEL D'ÉCRITURE INCLUSIVE

FAITES PROGRESSER L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES PAR VOTRE MANIÈRE D'ÉCRIRE

Dirigé par **Raphaël Haddad,**
Fondateur et Directeur associé

MOTS-CLES
DES MOTS QUI OUVRENT DES PORTES

© *Mots-Clés*
Dirigé par Raphaël Haddad, Fondateur et Directeur associé,
rédigé par Raphaël Haddad et Carline Baric, Consultante junior,
avec la contribution de l'ensemble de l'équipe de *Mots-Clés*

Première édition : Septembre 2016
Dépôt légal : en cours
Conception et réalisation : Épices & Chocolat

Imprimé en France

Les extraits établis à partir du Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe, figurent dans ce manuel avec l'aimable autorisation du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (www.haut-conseil-egalite.gouv.fr), rencontré par Mots-Clés et Épices & Chocolat en septembre 2016.

Tout droit de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.
L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC – 20, rue des Grands- Augustins, 75006 Paris, Tél. : 01 44 07 47 70, Fax : 01 46 34 67 19).

SOMMAIRE

Préambule 4

Trois conventions d'écriture inclusive
adoptées par *Mots-Clés* 6

Concrètement 7

Tableau d'écriture inclusive
de termes fréquemment utilisés ... 10

Bibliographie indicative 14

Foire aux arguments 15

Postface 17

Et maintenant ? 18

PRÉAMBULE

« Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » : reprenant à notre tour cette idée formulée par Michel Foucault dans ***L'ordre du discours***, nous considérons au sein de l'agence de communication d'influence ***Mots-Clés*** que le discours n'est pas simplement un instrument de l'influence, mais bien le lieu de l'influence. Que c'est par la capacité à imposer ses mots, ses expressions et ses narratifs, que l'on exerce pleinement son influence.

Ce travail, nous le menons pour nombre de nos client·e·s dans le cadre d'accompagnements en stabilisation, déploiement et attribution de formulations originales dans le vocabulaire ordinaire ou professionnel, entretenant leur position d'autorité : *« bien manger »*, *« excellence opérationnelle »*, *« Big Data responsable »*, *« vente privée à domicile »*, *« performance contextuelle »*, *« smart professional network »*.

Le discours condense ainsi les transformations en cours au sein d'une société : il les reflète certes, mais les configure également. En ce sens, il témoigne et participe à la construction et la perpétuation d'inégalités et de stéréotypes de sexe, tel·le·s que nous les observons au quotidien.

C'est par un travail sur les mots que nous avons décidé à notre tour de nous engager en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le discours n'est pas simplement un instrument de l'influence, mais bien le lieu de l'influence.

Notre approche : l'écriture inclusive.

L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes. Concrètement, cela signifie notamment : renoncer au masculin générique (*« des **acteurs** du développement durable »*), à la primauté du masculin sur le féminin dans les accords en genre (*« des hommes et des femmes **sont allés** »*), ainsi qu'à un ensemble d'autres conventions largement intériorisées par chacun et chacune d'entre nous.

C'est par un travail sur les mots que nous avons décidé à notre tour de nous engager en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre approche : l'écriture inclusive.

D'autres nous ont précédé·e·s dans cette démarche et c'est une chance. Nous pensons prioritairement au ***Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe***, édité en novembre 2015 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, instance consultative placée auprès du·de la premier·ère ministre, et créée en 2013. Ce guide témoigne de l'implication grandissante d'institutions politiques de premier plan, laissant ainsi espérer quelques préconisations normatives d'importance dans les prochaines années. Nous nous référons aussi aux importants travaux d'Anne-Marie Houdebine, professeure émérite de linguistique et de sémiologie, portant sur la sexuation dans la langue et sur la féminisation des noms de métiers. Nous avons également travaillé sur la base de l'ouvrage ***Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*** d'Éliane Viennot, professeure de littérature, qui retrace trois siècles de batailles de grammairien·ne·s et les résistances sociales rencontrées pour imposer la règle de la prévalence du masculin dans les accords en genre. Nous nous sommes en outre appuyé·e·s sur le second numéro de la revue ***Well Well Well***, parue en juin 2015 qui promeut et utilise « la Grammaire égalitaire ». En mai 2016, nous avons reçu chez ***Mots-Clés*** la journaliste Mathilde Fassin, qui a formalisé cette approche par l'édiction d'un précis de grammaire égalitaire. D'autres ouvrages sont recensés en bibliographie. Enfin, cette activité étant nourrie par mes activités académiques, j'ai pu compter, dans le cadre de mon écriture de recherche qui reprend les trois conventions proposées ici, sur les indications attentives de ma directrice de thèse, la professeure en Sciences de l'information et de la Communication Caroline Ollivier-Yaniv, et des collègues qu'elle a bien voulu interroger.

Ce manuel d'écriture inclusive résulte de ce cheminement. Il a vocation à être utilisé pour l'ensemble des écrits dont nous sommes les signataires : emails, propositions d'accompagnement, documents internes.

Cette démarche est fondamentalement exploratoire : par nos lectures et nos rencontres, nous avons compris qu'elle suscitait immanquablement des discussions très intéressantes. Aussi, n'hésitez pas à venir en discuter avec nous et éventuellement à adopter, à votre tour, les **trois conventions d'écriture inclusive** que nous proposons ici.

Bonne lecture !

Raphaël HADDAD
Fondateur, Directeur associé de ***Mots-Clés***

TROIS CONVENTIONS D'ÉCRITURE INCLUSIVE ADOPTÉES PAR *MOTS-CLÉS*

Accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres

User du féminin et du masculin, que ce soit par l'énumération par ordre alphabétique, l'usage d'un point milieu, ou le recours aux termes épicènes

Ne plus employer les antonomases du nom commun « Femme » et « Homme »

CONCRÈTEMENT…

Accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres

Les noms des fonctions, grades, métiers et titres existent massivement au féminin, et ce depuis le Moyen Âge. *Mots-Clés* considère qu'il n'y a donc pas de raison d'effacer discursivement cette présence sociale des femmes, en n'utilisant pas ces noms.

Le tableau d'écriture inclusive en pages 10 à 13 de ce manuel propose une liste de termes fréquemment utilisés et indique leurs terminaisons au féminin. Si cette liste n'était pas suffisante, le guide *Femme, j'écris ton nom…*[1] fait état de plus de 2 000 noms de fonctions, grades, métiers ou titres, au féminin et au masculin.

User du féminin et du masculin, que ce soit par l'énumération par ordre alphabétique, l'usage d'un point milieu, ou le recours aux termes épicènes

Nous n'utilisons pas le masculin générique. Nous employons plutôt des possibilités qui indiquent la présence discursive du féminin et du masculin, et accordent ainsi aux femmes « *un droit de cité*[2] » discursif égal aux hommes.

Pour marquer le féminin et le masculin, *Mots-Clés* considère ainsi plusieurs possibilités, qui peuvent être combinées au sein d'un même texte :

- La mention par ordre alphabétique des termes au féminin et au masculin : *elle et il, tous les Acadiens, toutes les Acadiennes, celles et ceux.*
- L'utilisation du point milieu en composant le mot comme suit : racine du mot + suffixe masculin + point milieu + suffixe féminin. On ajoutera un point milieu supplémentaire suivi d'un « s », si l'on veut indiquer le pluriel.

  Quelques exemples : *acteur·rice·s, ingénieur·e·s, ceux·elles, sénior·e·s.*

  Des terminaisons de mots fréquents sont recensées dans le tableau d'écriture inclusive en pages 10 à 13 de ce manuel. *Mots-Clés* préfère l'usage du point milieu à d'autres signes, car il est celui qui, d'un point de vue sémiotique, nous semble être le plus approprié. Le point milieu nous semble ainsi préférable aux parenthèses (qui, en usage, indiquent un propos secondaire), à la barre oblique (qui connote une division), à l'E majuscule (qui peut être interprété comme une considération différente entre féminin et masculin). Le point milieu nous semble aussi préférable au point final, qui constitue un signe de ponctuation dont les usages, y compris sur un plan grammatical, sont très largement stabilisés. Le point milieu est enfin préféré aux tirets – quelles que soient leurs formes et leurs tailles d'ailleurs –, qui font parfois office de quasi-parenthèses ou servent à introduire des répliques de dialogue.

1. *Femme, j'écris ton nom… : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, 1999, sous la direction de Bernard CERQUIGLINI.
2. Ou « droit d'être citées ».

À la différence de l'ensemble de ces signes, le point milieu[3] a le mérite de ne connaître aucun usage hérité et encore en vigueur[4] (il semble avoir été progressivement remplacé par l'espace dès l'Antiquité jusqu'à disparaître totalement il y a déjà plusieurs siècles). Le point milieu permet en ce sens d'affirmer sa fonction singulière d'un point de vue sémiotique et par là d'investir « frontalement » l'enjeu discursif et social de l'égalité femmes/hommes[5].

- **Le recours aux termes épicènes.** Ce sont des termes dont la forme ne varie pas que l'on se réfère à un nom féminin ou masculin.

  Quelques exemples : *artiste, cadre, membre.*

  Là encore, le tableau d'écriture inclusive en pages 10 à 13 de ce manuel présente quelques termes épicènes.

Ne plus employer les antonomases du nom commun « Femme » et « Homme »

Les antonomases du nom commun désignent tous les noms communs introduits à l'écrit par une majuscule de déférence. Parmi les plus courantes, les formes « État » ou « Homme » : caractérisées par une majuscule, ces antonomases servent à doter ces termes du prestige de l'institutionnalisation.

De ce point de vue, la graphie « Homme » est problématique, car « Homme » est souvent utilisé comme un masculin générique, par exemple dans l'expression « Droits de l'Homme ».

En conséquence, à l'expression « droits de l'Homme », nous préférons la formulation « droits Humains » ou « droits humains ». Comme le rappelle le *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, le mot « *homme* » dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a longtemps servi à écarter juridiquement les femmes du droit de vote. Les rédacteurs de la déclaration onusienne de 1949 voulaient écrire « Man Rights » et ce fut la seule femme présente, Eleanor Roosevelt, qui se battit pour que soit adoptée la formulation « Human Rights », afin de couvrir également les droits des femmes. Expression que la France a traduite par « Droits de l'Homme », contrairement au Québec francophone par exemple, qui écrit plus couramment « Droits de la personne humaine ».

3. L'Unicode du point milieu est U+00B7, bloc commande C1 et supplément latin 1.
   Par défaut sous Windows, le point milieu est appelé par la combinaison **Alt+0183**. Il est possible de faciliter largement cette requête en configurant son clavier à l'aide du logiciel Microsoft Keyboard Layout Creator. **Vous pouvez télécharger le clavier utilisé par toute l'équipe de *Mots-Clés* ici.**
   Par défaut sous Mac OS X, le point milieu est appelé par la combinaison **alt** + **maj** + **F**, avec un agencement de clavier français.
   Là encore, des solutions existent pour simplifier l'appel du caractère.
4. Ni en français ni en anglais, tout au moins.
5. Le point milieu n'étant pas encore disponible sur tous les logiciels de traitement de texte, alors on utilisera en attendant qu'il se généralise et faute de mieux, le point final, dans les cas où le point milieu n'est pas disponible.

Par ailleurs, *Mots-Clés* n'entend pas modifier les textes et les titres institutionnels à valeur patrimoniale, par souci du respect de l'intégrité de formulations historiquement situées : ainsi, nous continuerons à parler de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, mais aurions sans doute plaidé pour une formulation alternative, comme *Déclaration des droits humains et du·de la citoyen·ne*, si la rédaction de ce texte avait été engagée de nos jours.

Le point milieu permet d'affirmer sa fonction singulière d'un point de vue sémiotique et par là d'investir « frontalement » l'enjeu discursif et social de l'égalité femmes/hommes.

TABLEAU D'ÉCRITURE INCLUSIVE DE TERMES FRÉQUEMMENT UTILISÉS[6]

ADJECTIFS, DÉTERMINANTS ET PRONOMS

Singulier	Pluriel
ce·tte	ces
celui·elle	ceux·elles
certain·e	certain·e·s
chacun·e	chacun·e·s
différent·e	différent·e·s
du·de la	des
il·elle	il·elle·s
la·le	les
-	nombreux·ses
tout·e	tou·te·s
un·e	des

MOTS ÉPICÈNES
(mots dont la forme ne varie pas entre le masculin et le féminin)

Singulier	Pluriel
artiste	artistes
bénévole	bénévoles
cadre	cadres
capitaine	capitaines
diplomate	diplomates
fonctionnaire	fonctionnaires
gendarme	gendarmes
guide	guides
interprète	interprètes
juriste	juristes
maire	maires
membre	membres
propriétaire	propriétaires
scientifique	scientifiques
secrétaire	secrétaires

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE VOYELLE

MASCULIN EN -É ET -I

Singulier	Pluriel
administré·e	administré·e·s
apprenti·e	apprenti·e·s
attaché·e	attaché·e·s
chargé·e	chargé·e·s
délégué·e	délégué·e·s
député·e	député·e·s
diplômé·e	diplômé·e·s
retraité·e	retraité·e·s

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE VOYELLE	
MASCULIN EN -U / FÉMININ EN -UE	
Singulier	Pluriel
élu·e	élu·e·s

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE CONSONNE	
MASCULIN EN -AL / FÉMININ EN -ALE	
Singulier	Pluriel
départemental·e local·e médical·e municipal·e préfectoral·e régional·e social·e syndical·e territorial·e	départementaux·ales locaux·ales médicaux·ales municipaux·ales préfectoraux·ales régionaux·ales sociaux·ales syndicaux·ales territoriaux·ales
MASCULIN EN -EF / FÉMININ EN -EFFE	
Singulier	Pluriel
chef·fe	chef·fe·s
MASCULIN EN -EL / FÉMININ EN -ELLE	
Singulier	Pluriel
intellectuel·le maternel·le professionnel·le	intellectuel·le·s maternel·le·s professionnel·le·s
MASCULIN EN -EN (dont -IEN) / FÉMININ EN -ENNE (dont -IENNE)	
Singulier	Pluriel
citoyen·ne gardien·ne lycéen·ne technicien·ne	citoyen·ne·s gardien·ne·s lycéen·ne·s technicien·ne·s
MASCULIN EN -ER / FÉMININ EN -ÈRE	
Singulier	Pluriel
banquier·ère conseiller·ère écolier·ère hospitalier·ère usager·ère	banquier·ère·s conseiller·ère·s écolier·ère·s hospitalier·ère·s usager·ère·s

TABLEAU D'ÉCRITURE INCLUSIVE DE TERMES FRÉQUEMMENT UTILISÉS

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE CONSONNE

MASCULIN EN -EUR (à l'exception de -TEUR)

MASCULIN EN -EUR (à l'exception de -TEUR) / FÉMININ EN -EUSE

Singulier	Pluriel
chroniqueur·euse	chroniqueur·euse·s
entraineur·euse	entraineur·euse·s
footballeur·euse	footballeur·euse·s
programmeur·euse	programmeur·euse·s
travailleur·euse	travailleur·euse·s

MASCULIN EN -EUR (à l'exception de -TEUR) / FÉMININ EN -EURE

Singulier	Pluriel
chercheur·e / chercheuse [i]	chercheur·e·s / chercheuses [i]
entrepreneur·e	entrepreneur·e·s
gouverneur·e	gouverneur·e·s
ingénieur·e	ingénieur·e·s
professeur·e	professeur·e·s

MASCULIN EN -EUR (à l'exception de -TEUR) / EXCEPTION

Singulier	Pluriel
ambassadeur·rice	ambassadeur·rice·s

MASCULIN EN -TEUR

MASCULIN EN -TEUR / FÉMININ EN -TEUSE

Singulier	Pluriel
acheteur·euse	acheteur·euse·s
transporteur·euse	transporteur·euse·s

MASCULIN EN -TEUR / FÉMININ EN -TRICE

Singulier	Pluriel
acteur·rice	acteur·rice·s
administrateur·rice	administrateur·rice·s
animateur·rice	animateur·rice·s
agriculteur·rice	agriculteur·rice·s
consommateur·rice	consommateur·rice·s
directeur·rice	directeur·rice·s
éducateur·rice	éducateur·rice·s
électeur·rice	électeur·rice·s
inspecteur·rice	inspecteur·rice·s
instituteur·rice	instituteur·rice·s
médiateur·rice	médiateur·rice·s
modérateur·rice	modérateur·rice.s
recteur·rice	recteur·rice·s
sénateur·rice	sénateur·rice·s

MASCULIN EN -TEUR / EXCEPTION

Singulier	Pluriel
auteur·e / autrice [ii]	auteur·e·s / autrices [ii]

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE CONSONNE	
MASCULIN EN -IF / FÉMININ EN -IVE	
Singulier	Pluriel
administratrif·ive créatif·ive sportif·ve	administratif.ive·s créatif.ive·s sportif·ive·s
MASCULIN EN -T / FÉMININ EN -TE	
Singulier	Pluriel
adhérent·e adjoint·e agent·e assistant·e avocat·e consultant·e étudiant·e habitant·e président·e remplaçant·e suppléant·e	adhérent·e·s adjoint·e·s agent·e·s assistant·e·s avocat·e·s consultant·e·s étudiant·e·s habitant·e·s président·e·s remplaçant·e·s suppléant·e·s
AUTRES	
Singulier	Pluriel
artisan·e commis·e sénior·e	artisan·e·s commis·e·s sénior·e·s

i. On relève également le terme « chercheuse ».
ii. Le terme « autrice », du latin *auctrix* peut également être utilisé.

6. Ce tableau d'écriture inclusive constitue une version légèrement remaniée du tableau présenté dans le Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe, publié par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, en novembre 2015.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Intéressé·e ? Voici quelques ouvrages qui permettront de prolonger vos réflexions.

Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe,
Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, novembre 2015

Revue Well Well Well, n°2, juin 2015

Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !
Éliane VIENNOT, 2014

L'engagement des hommes pour l'égalité des sexes,
ouvrage codirigé par Florence ROCHEFORT et Éliane VIENNOT, 2013

Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épicène,
Pierrette VACHON-L'HEUREUX et Louise GUÉNETTE, 2006

Guide de féminisation des noms communs de personnes,
Louise-Laurence LARIVIÈRE, 2005

À juste titre : guide de rédaction non sexiste,
Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 2005

Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épicène, Thérèse MOREAU, 2001

Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions,
Thérèse MOREAU, 1999

Femme, j'écris ton nom… : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, sous la direction de Bernard CERQUIGLINI, 1999

La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues,
ouvrage collectif placé sous la direction d'Anne-Marie HOUDEBINE, 1998

FOIRE AUX ARGUMENTS[7]

Cinq arguments souvent entendus pour justifier qu'il ne faut surtout rien changer… et les réponses qu'il est possible d'y apporter !

1. L'argument d'utilité :
« C'est une question accessoire »

La langue reflète la société et sa façon de penser le monde. C'est bien parce que le langage est politique que la langue française a été infléchie délibérément vers le masculin durant plusieurs siècles par les groupes qui s'opposaient à l'égalité des sexes. Ainsi, une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles joueraient un rôle secondaire.

2. L'argument du masculin générique :
« Le masculin est aussi le marqueur du neutre. Il représente les femmes et les hommes »

En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin. D'ailleurs, l'usage du masculin n'est pas perçu de manière neutre en dépit du fait que ce soit son intention apparente, car il active moins de représentations de femmes auprès des personnes interpellées qu'un générique épicène. C'est un usage tellement courant que nous l'avons largement intériorisé. Cette problématique pourrait être mise en parallèle avec l'histoire du suffrage universel : le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel en France jusqu'en 1944.

3. L'argument de la lisibilité :
« Cela encombre le texte »

Non, les femmes « n'encombrent » pas un texte. Par ailleurs, plusieurs mois d'usage nous ont montré que l'œil s'y habituait très vite et qu'un certain nombre d'automatismes survenaient très facilement à l'écrit.

7. Cette annexe constitue une version légèrement remaniée de la « Foire aux arguments » présentée dans le Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe, publié par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, en novembre 2015.

4. L'argument esthétique :
« "Écrivaine", "pompière", ce n'est pas beau ! »

Là encore, le fait de systématiser l'usage du féminin est d'abord une question d'habitude. Les noms de métiers au féminin « dérangent », car ils traduisent le fait que des terrains initialement conçus comme propres aux hommes sont progressivement investis par des femmes.

5. L'argument du prestige :
« Certaines femmes elles-mêmes nomment leur métier au masculin »

Ces femmes ont parfaitement compris les messages envoyés par celles et ceux qui ont fait disparaître les termes féminins et celles et ceux qui aujourd'hui les déclarent impropres ou inconnus, leur signifiant qu'elles n'auraient rien à faire sur leur terrain et qu'elles seraient, en un sens, admises de manière exceptionnelle. Et nous ne pouvons d'ailleurs pas blâmer ces femmes, qui obtiennent des positions sociales majoritairement occupées par des hommes, de chercher à se fondre dans des usages qui préexistent. Mais cela est dommage, car l'usage du féminin pour leur nom de métier par exemple ne diminue en rien leurs compétences. De plus, ces femmes sont des pionnières et peuvent ainsi jouer un rôle important pour les générations à venir.

POSTFACE

Voilà un petit manuel particulièrement efficace qui rappelle l'importance du langage et son impact sur les constructions mentales et représentations sociales de chaque sujet parlant ; aussi est-il très important de veiller à la qualité éthique de la langue, c'est-à-dire à sa faculté d'être discriminante, dévalorisante ou égalitaire et non sexiste ou raciste.

La différenciation sexuée ne se voit pas en français : comme en portugais par exemple *obrigada* (= merci - femme), *obrigado* (= merci - homme). Elle existe pourtant. On le voit et l'entend dans la résistance à la féminisation des noms de métiers et des discours. Faire apparaître les femmes sans les voiler sous un pseudo-neutre, qui n'existe pas en français – celui-ci ne connaît que deux genres – est pourtant légitime. Les mots et les accords le permettent.

Le français féminise aisément. Il a longtemps féminisé avant la masculinisation opérée par divers grammairiens et diverses institutions qui, depuis le XVIIe siècle, ont permis à la domination masculine de s'installer durablement avec le masque du savoir (cf. la fameuse et supposée règle du masculin l'emportant sur le féminin[8]). Cette masculinisation peut être défaite dans les paroles et les écrits. Ce à quoi s'engage et engage cet ouvrage en présentant des règles très précises ***d'écriture inclusive***, c'est-à-dire ***non discriminantes***.

Pour son intérêt linguistique et éthique et son efficience, je recommande vivement cet ouvrage.

Anne-Marie Houdebine
Professeure émérite de linguistique et sémiologie
Université Paris Descartes – Sorbonne

8. Magnifiquement dénoncée par Eliane Viennot dans l'ouvrage référencé en bibliographie.

ET MAINTENANT ?

Modifier son clavier pour faciliter le recours au point milieu

Par défaut sous Windows, le point milieu est appelé par la combinaison alt + 0183.

Il est possible de faciliter largement cette requête en configurant son clavier à l'aide du logiciel Microsoft Keyboard Layout Creator. **Nous mettons à votre disposition le clavier utilisé par toute l'équipe de *Mots-Clés* ici.**

Par défaut sous Mac OS X, le point milieu est appelé par la combinaison ⌥ alt + ⇧ maj + F, avec un agencement de clavier français.

Là encore, des solutions existent pour simplifier l'appel du caractère.

À toutes fins utiles : l'Unicode du point milieu est U+00B7, bloc commande C1 et supplément latin 1.

Faire changer les choses dans son organisation

Mots-Clés a développé une offre complète d'accompagnement vers l'écriture inclusive.

Conseil, formation sous la forme d'ateliers ludiques et d'exercices concrets, reprise de vos contenus éditoriaux : n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Mots-Clés

Raphaël HADDAD – Fondateur, Directeur associé

13 bis, avenue de la Motte Picquet – 75007 Paris

+33 (0)9 72 55 39 28 – +33 (0)6 82 05 06 98

raphael@motscles.net

www.motscles.net **www.ecriture-inclusive.fr**

MOTS-CLES
DES MOTS QUI OUVRENT DES PORTES

www.ecriture-inclusive.fr
www.motscles.net

5 €